

Bulletin municipal

Tendon
2026

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
TENDON PRATIQUE	4
INFORMATIONS DE LA CCHV	5
DELIBERATIONS DU CONSEIL	9
ÉTAT CIVIL 2025	24
COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 – BUDGET 2025	25
LA FORET COMMUNALE	28
LE PÉRISCOLAIRE	29
CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE TENDON	30
COMMISSION SYNDICALE DES BIENS INDIVIS (CSBI)	35
LE MOT DU CORRESPONDANT DÉFENSE	36
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU	40
LES ENTREPRISES ET ARTISANS DU VILLAGE	42
LISTE DES AGRICULTEURS – HÉBERGEURS – GÎTEURS	43
L'ASSOCIATION FAMILIALE	46
L'AMICALE LAÏQUE	53
L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	57
LE CLUB DES CASCADES	59
LA SOCIETE DE PECHE VOLOGNE-BARBA	60
L'ASSOCIATION DING DINGUE DEUCHE	61
HALLE TERRE NATIVE	62
L'ASSOCIATION STARS D'1 SOIR	63
LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNEE 2026	

LE MOT DU MAIRE

Cette année, en raison des élections municipales, il a été fait le choix de ne pas diffuser le bulletin annuel avant le 15 mars, d'où ce petit décalage par rapport aux années précédentes. Dans les organes de communication et de transcription de l'année écoulée, ce bulletin constitue un vrai témoignage écrit et illustré qui va perdurer avec la nouvelle équipe en place. Nous n'avons pas retenu le taux de lecture effectif de ce document mais toutes les informations concernant la vie municipale y sont transcrites ainsi que les nombreuses activités associatives. Toutes les autres structures amènent également des informations comme le Syndicat Mixte de Distribution d'Eau, la Communauté de Communes des Hautes Vosges, la Commission des Biens Indivis, le Centre d'Incendie et de Secours,...Ce bulletin est transmis chaque fois que c'est possible aux nouveaux habitants qui se présentent en Mairie, ce qui constitue un vecteur d'intégration important pour ces nouveaux Tondas.

Les investissements 2025 sont maintenant bien visibles et fonctionnels puisque l'essentiel a été consacré à l'extension de la halle, constituant au quotidien un préau couvert pour les écoliers. Cette réalisation a pu se faire sans nouvel emprunt et met en œuvre du sapin en charpente, essence qui a vu son utilisation se réduire en construction. Côté forêt, plusieurs acquisitions de parcelles ont été concrétisées fin 2025 et en ce début d'année 2026, on peut indiquer que 50 Ha sont rentrés dans le patrimoine communal depuis 2008 avec dans certains cas, des boisements à renouveler en privilégiant la régénération naturelle et déjà de beaux résultats observés.

Le mandat qui démarre accueille de nouvelles personnes avec des horizons très divers et ayant le statut d'élus ou le statut de membre de la commission citoyenne qui va permettre d'élargir les discussions, les thématiques abordées et de partager des points de vue plus nombreux dans la recherche du meilleur compromis pour l'avenir de notre territoire. Ce défi est très motivant et va permettre d'accentuer les liens entre les élus et la population. Des outils seront sans doute encore à créer mais je ne doute pas de l'ingéniosité déployée par tous en ce sens.

Toutes ces décisions, ces investissements, ces aménagements vont bien dans le sens de la qualité de vie des habitants de Tendon et de ceux qui sont présents plus occasionnellement. Ces actions sont renforcées par toutes les activités de nos nombreuses associations qui militent pour la même cause et cherchent à garantir à nos concitoyens, dans un environnement plus large qui ne nous épargne aucune difficulté, un quotidien agréable à vivre à Tendon.

Bonne année 2026
Gérard CLEMENT

TENDON PRATIQUE

LA MAIRIE

✉ 23, Route des Cascades

☎ 03.29.66.66.01

Site Internet : www.tendon.fr avec lien direct sur l'adresse mail de la Mairie

Mail : mairie@tendon.fr

🕒 Le secrétariat est ouvert au public les mardis matin de 9 h 00 à 12 h 00 et jeudis après-midi de 14 h 00 à 18 h 30 (18h00 durant les vacances scolaires)

Les permanences du maire et des adjoints se tiennent les jeudis après-midi, et sur rendez-vous.

🏛️ La salle polyvalente peut être réservée en mairie, 1 mois à l'avance.

L'ECOLE

✉ 1, Place de la mairie

☎ 03.29.66.66.02

Directrice : Catherine CLEMENT

✓ **Les inscriptions à l'école se font en mairie, les documents à fournir : justificatif de domicile, livret de famille, certificat de vaccinations, certificat médical en cas d'allergie alimentaire**

SERVICES D'INFORMATION ET DE SECURITE

⇒ L'AIDE SOCIALE : Notre commune dépend de la circonscription de Gérardmer / **Assistante sociale : 03.29.63.66.66**. Madame JANEL

Vous pouvez également contacter le Centre Communal d'Action Sociale de la commune en cas de difficultés particulières, qui pourra envisager avec vous des solutions, vous accompagner dans les démarches administratives, ou relayer votre demande auprès des services adaptés.

⇒ L'AIDE AUX PERSONNES AGEES : Vous pouvez contacter le **CLIC de Remiremont** (Centre Local d'Information et de Coordination) **03.29.38.53.20** pour les services à domicile, les démarches administratives ou les prestations sociales. Mail : clic@vosges.fr

⇒ LE CONSEIL AUX FAMILLES ET ASSISTANTS MATERNELS : Vous pouvez contacter le RELAIS PETITE ENFANCE de la Communauté de communes des Hautes Vosges : 07 62 85 66 25

⇒ DECHETTERIE : Voir le site internet de la CCHV : [Contact@cchautesvosges.fr](mailto>Contact@cchautesvosges.fr)

⇒ GENDARMERIE DE BRUYERES : 17 / **03.29.50.10.17**

⇒ POMPIERS : 18 ou **Chef de Centre Lionel VILLAUME** au **03.29.37.65.43**.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES des HAUTES VOSGES : **03.29.24.02.88**

PHOTOTHEQUE

Nous sommes toujours demandeur de photos pour illustrer nos articles. Si vous captez des paysages, des animations, des animaux, des choses insolites, N'hésitez pas à nous communiquer vos réalisations par mail : mairie@tendon.fr.

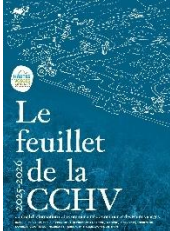
Un grand merci d'avance

LE FEUILLET DE LA CCHV 2025-2026 EST PARU

Au sommaire : un *Dossier* sur le financement des services publics, une rubrique *Actu* sur les actions de la CCHV (cinémas, piscines, PLUi-H, réseaux d'eau...), une rubrique *Infos pratiques* sur les services (médiathèques, déchets, habitat, petite enfance...) et un *Point de vue* sur la préservation de la ressource en eau dans le massif vosgien.

Vous pouvez l'obtenir :

- à l'accueil de votre mairie ;
- en ligne sur le site de la CCHV : www.cchautsvosges.fr, dans LE KIOSQUE en page d'accueil ;
- par l'envoi d'un exemplaire, auprès du service communication : 03 29 62 86 / emagriau@cchautsvosges.fr



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUi-H)

Le lancement du PLUi-H a eu lieu en décembre 2024.

Principales étapes réalisées à ce jour

Réunions techniques, échanges avec le monde agricole, ateliers avec les élus, ateliers thématiques (mobilité, environnement, habitat, économie), tournée des conseils municipaux, édition d'une brochure d'information (disponible dans votre mairie). Deux réunions publiques ont eu lieu les 4 juillet et 8 décembre 2025.

Étape en cours

Réalisation d'un diagnostic du territoire pour étudier les fragilités, les dynamiques et les atouts liés au logement, à l'économie, au paysage, à l'environnement, au cadre de vie et à la mobilité.

Prochaine étape

Élaboration du Projet d'aménagement et de développement durable.

Pour suivre l'avancée de la procédure

Rendez-vous sur le site de la CCHV :

www.cchautsvosges.fr > rubrique ACTIONS ET PROJETS

EAU ET ASSAINISSEMENT, ENTRETIEN ET TRAVAUX DANS VOTRE COMMUNE

La CCHV va installer un nouveau point de livraison électrique pour raccorder la micro-station d'assainissement au réseau. Cela permettra à la CCHV de prendre en charge la consommation électrique de la micro-station en lieu et place de la commune.

LE COMPOSTAGE, UNE RICHE IDÉE

En octobre 2025, la CCHV a lancé une première **opération de vente de composteurs individuels à tarifs préférentiels**. Pour ce démarrage : quatre personnes ont rempli le bon de commande pour bénéficier de ce matériel de compostage à prix réduit, livré à Tendon par la CCHV.

Pour rappel, les composteurs sont pris en charge à 50 % par la CCHV. Ils sont en bois naturel imputrescible (Douglas) et un bioseau est offert pour toute commande de composteur. Ce moyen peut alléger votre poubelle de 30%.

Les tarifs ? Le composteur de 300 litres coûte 39 €, le modèle 600 litres, 51 €.

L'opération va être reconduite en 2026

Vous êtes intéressé-e ? Comment procéder ?

- procurez-vous le bon de commande en ligne sur le site internet de la CCHV, page « Réduire mes déchets avec le compostage », remplissez-le, imprimez-le et rendez-vous en déchèterie de Saulxures-sur-Moselotte lorsque la campagne 2026 sera lancée ;
- rendez-vous dans votre mairie pour obtenir un exemplaire du bon de commande et vous rendre ensuite en déchèterie de Saulxures-sur-Moselotte au lancement de la campagne.
- Une 2ème livraison sur Tendon sera prévue en 2026.
 - Contact : Lucie LAUDRIN, chargée de mission prévention des déchets : llaudrin@cchautsvosges.fr / 06 51 76 36 85
 - Mélia HUEZ, chargée de mission biodéchets : mhuez@cchautsvosges.fr

HABITAT : FAITES-VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS

L'Agence départementale d'information sur le logement des Vosges (ADIL 88) répond à toutes vos questions sur le logement

L'ADIL 88 vous informe dans tous les domaines : accession à la propriété, recherche de logement, gestion d'une copropriété, assurance et location, fiscalité et aides financières, qualité de l'habitat et travaux, urbanisme et réglementation.

Prenez contact et avancez sereinement dans vos projets ! Service gratuit

- ⇒ Permanence physique, uniquement sur rendez-vous
Chaque 2^e mardi du mois, 10h > 12h
Maison France services, 87 rue du Collège, Saulxures-sur-Moselotte (88290)
- ⇒ Poser vos questions ou prendre rendez-vous
06 88 12 94 16 du lundi au vendredi, 9h > 12h15 / 13h > 16h
contact@adil88.org

Rénover, construire, aménager avec les permanences architecture

Vous avez un projet de construction, d'agrandissement, de rénovation (intérieure ou extérieure), d'aménagement paysager ou un projet touristique ?

Des architectes et paysagistes-conseil du CAUE des Vosges vous accompagnent gratuitement pour concevoir, améliorer et harmoniser votre projet.

- ⇒ Prendre rendez-vous pour une visite à domicile
03 29 29 89 40 ou par mail à caue88@vosges.fr



Améliorer l'isolation de votre logement avec France Rénov'

Ce service vous apporte des conseils techniques, juridiques et financiers pour vos projets de rénovation énergétique.

- ⇒ Permanence téléphonique : 03 29 22 50 10
lundi, mercredi, jeudi : de 9^h à 12^h et de 13^h30 à 17^h30 (17^h le vendredi)

- ⇒ Permanence sur rendez-vous, à Saulxures-sur-Moselotte (87 rue du Collège)
le 2^e jeudi du mois, de 10^h à 12^h, prendre rendez-vous au 03 29 22 50 10 ou par écrit à francerenov.hautesvosges@solihia.fr

Service public gratuit, indépendant et personnalisé pour les particuliers et les petites entreprises du tertiaire (jusqu'à 9 salariés).



CULTURE

La Réso'thèque est un service de la Communauté de Communes des Hautes Vosges (CCHV). Quatre médiathèques (Cornimont, Saulxures-sur-Moselotte, Vagney et Ventron). Sa vocation est de favoriser l'accès à la culture, à l'information et aux loisirs pour l'ensemble des habitants du territoire.

Comme dans toute médiathèque publique, l'accès et la consultation sur place des documents sont libres et gratuits.

- L'inscription est gratuite pour tous les habitants de la CCHV.

Pour toute question concernant le réseau, la CCHV vous invite à contacter Laurence POIROT, coordonnatrice médiathèques au 03 29 24 02 88 ou 07 67 26 19 07 ou par mail à mediatheques-reseau@cchautesvosges.fr

Les infos pratiques (horaires, lieux) se trouvent sur : cchv.bibli.fr

Les animations sont nombreuses, pour suivre l'actualité, une page Facebook : « resothèque cchv »



MEDIATHÈQUE VAGNEY - Place de la Libération
Mardi : 14h à 19h / Mercredi : 10h à 12h et 14h à 19h / Vendredi : 14h à 18h / Samedi : 10h à 16h
mediatheque-vagney@cchautesvosges.fr / 03 29 23 36 36

ÉQUIPEMENTS DE SPORTS, DE LOISIRS ET DE CULTURE

Cinéma Grand Écran à La Bresse

La CCHV a terminé la première phase de travaux de réhabilitation du cinéma.

Financé par la Communauté de Communes des Hautes Vosges, le cinéma est géré par l'association MLC La Bresse.

Cinéma L'Entr'Actes à Vagney

Le nouveau cinéma a été inauguré le samedi 30 août 2025.

Une majorité de lots a pu être attribuée à des entreprises du territoire ou locales. Bravo à elles d'avoir su être compétitives.

Piscine à Vagney

La piscine Plein Ciel, âgée de 50 ans, arrive en fin de carrière. Malgré ses nombreux avantages comme toit intégralement découvrable en été, la piscine est un gouffre énergétique. La CCHV a entrepris de la reconstruire. L'étude d'avant-projet définitif est en cours et la demande de permis de construire est prévue pour janvier 2026.

Complexe aquatique à La Bresse

Ce bâtiment, plus récent que la piscine à Vagney, nécessite des opérations d'entretien et de mise aux normes. Des études complémentaires sont nécessaires pour valider définitivement le projet.

PETITE ENFANCE

Le Relais petite enfance de la CCHV est un lieu d'information, d'accompagnement et d'animation. Ce service gratuit s'adresse :

- aux futurs parents et parents (modes d'accueil et démarches administratives suite à l'embauche d'un-e assistant-e maternel-le) ;
- aux assistant-es maternel-les (statut et profession, pratiques professionnelles et relations avec les parents) ;
- aux enfants (socialisation, ateliers d'éveil, spectacles, sorties ludiques).

Contact : Natacha GERARDIN : 06 42 34 45 99 / relais-haute-moselotte@cchautsvosges.fr
Laurence COUTANT : 07 62 85 66 25 / relais-cleurie-moselotte@cchautsvosges.fr
Ce service est subventionné par la CAF des Vosges.



PARENTALITÉ

LAPE'tite escapade, un lieu d'accueil chaleureux et convivial

Parents, grands-parents, assistants familiaux, futurs parents, venez passer un moment convivial

avec votre enfant (de 0 à 6 ans). Un encadrement professionnel, formé à l'écoute, propose des jeux, des échanges, de l'écoute et des paroles, en dégustant un thé ou un café. Les pratiques développées par ce service contribuent à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, tout en apportant un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle.

Pour venir à LAPE'tite escapade :

- ECSP de Cornimont (place de la Pranzière), tous les vendredis, de 13^h30 à 16^h30 ;
- CCS Camille Claudel de La Bresse (12 rue Mougel Bey), les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois, de 8^h45 à 11^h30.

Besoin d'un transport ?

Pour venir à LAPE'tite escapade, un service de transport vous est proposé : les navettes de l'association Mobilibre vous emmènent gratuitement. Il suffit de réserver votre transport une semaine à l'avance au 06 76 72 57 22.

Pour toute information, contactez la coordinatrice du LAPE, Natacha GERARDIN : 06 42 34 45 99 / lape@cchautsvosges.fr / Facebook : LAPE'tite escapade

Le service n'est pas assuré durant les vacances scolaires.



LE FESTIVAL DES ARTS MÉLANGÉS 2026

Il se déroulera du samedi 23 au dimanche 31 mai 2026.

Le thème de cette édition sera : *Le territoire fait son cinéma.*

Un programme sera distribué en boîtes aux lettres dans les 14 communes du territoire courant mai et les inscriptions aux animations pourront se faire en ligne, sur le site internet de la CCHV.

LA BRESSE

Déchèterie de Niachamp
Route de Niachamp 06 70 50 42 78

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ÉTÉ au 01/03	—	8:30 12:00	8:30 12:00	—	8:30 12:00	8:30 12:00
	14:00 18:00	—	14:00 18:00	—	14:00 18:00	14:00 18:00
HIVER au 01/11	—	8:30 12:00	8:30 12:00	—	8:30 12:00	8:30 12:00
	14:00 17:00	—	14:00 17:00	—	14:00 17:00	14:00 17:00

SAULXURES/MOSELLOTTE

Déchèterie de Blanfin
Route de Malpré 06 70 09 92 23

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ÉTÉ au 01/03	8:30 12:00	—	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00
	—	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00
HIVER au 01/11	8:30 12:00	—	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00
	—	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00

LE SYNDICAT

Déchèterie de La Prêle
Route de Gérardmer 03 29 62 28 87

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ÉTÉ au 01/03	—	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00
	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00
HIVER au 01/11	—	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00
	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00

➔ Les 3 déchèteries sont accessibles à tous les résidents de la CCHV.
!!! Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

POUR UNE BONNE EXPÉRIENCE EN DÉCHÈTERIE

Être ATTENTIF

- ✓ Veillez sur vos enfants.
- ✓ Présentez-vous au moins 15 mn avant la fermeture de la déchèterie.
- ✓ Le gardien ne doit pas décharger votre véhicule. Il est là pour vous guider, écoutez-le et respectez-le.

En VOITURE

- ✓ Rouler au pas.
- ✓ Couper son moteur à l'arrêt.
- ✗ Pas de marche arrière.

Les INTERDITS

- ✗ Fumer
- ✗ Récupérer des objets ou des matériaux.
- ✗ Présence d'animaux

POUR CONTACTER LA CCHV

Tél : 03 29 24 02 88

Mail : contact@cchautsvosges.fr

Adresse : 24 rue de la 3^e DIA, 88310 Cornimont

POUR SUIVRE LES INFOS DE LA CCHV

Site internet : www.cchautsvosges.fr

Facebook : Communauté de Communes des Hautes Vosges

DELIBERATION DU CONSEIL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2025

Comptes de gestion

APPROUVE à l'unanimité des membres votants les comptes de gestion 2024 établis par Monsieur GEORGES Sylvain –Commune et Forêts.

Compte administratif 2024

Compte administratif 2024 - Commune

Résultats réalisations 2024

Fonctionnement : Recettes : 692 824.20 €

Dépenses : 456 723.39 €

Investissement : Recettes : 166 921.49€

Dépenses : 204 848.76€

Résultat 2024

Fonctionnement : 236 100.81 € Recettes

Investissement : - 37 927.27 € Dépenses

RAR Dépenses d'investissement : 210 000 €

Résultat de clôture 2024

Fonctionnement : 383 931.03€ Recettes (report n-1 = 147 830.22€)

Investissement : - 132 559.17€ Dépenses (report n-1 = - 94 631.90€)

M. le Maire se retire pour l'adoption du CA 2024

Il est procédé au vote

Le compte administratif COMMUNE 2024 est adopté à l'unanimité

Compte administratif 2024

Compte administratif 2024 - Forêt

Résultats réalisations 2024

Fonctionnement : Recettes : 88147.34€

Dépenses : 155 362.35€

Investissement : Recettes : 560.41€

Dépenses : 19 767.85€

Résultat 2024

Fonctionnement : 67 215.01 € Dépenses

Investissement : 19 207.44 € Dépenses

RAR dépenses d'investissement : 30 000 €

Résultat de clôture 2024

Fonctionnement : 304 591.16 € Recettes (report n-1 = 372 351.40€)

Investissement : 9752.67 € Dépenses (report n-1 = 9454.77 €)

M. le Maire se retire pour l'adoption du CA 2024

Il est procédé au vote

Le compte administratif FORETS 2024 est adopté à l'unanimité

Marché bois Halle

APPROUVE l'ajustement du devis de la Scierie DUHOUX suite à la quantité de bois nécessaire dans le cadre des travaux de la Halle pour un montant de 35 629.98€

Etat d'assiette 2025

Sur la base de la proposition présentée par l'ONF, DEMANDE à l'Office National des Forêts d'asseoir les coupes de l'exercice 2024 :

Parcelles : 5 – 8 – 44 – 45 – 53 – 55 – 57 – 101 – 202 – 281- 291 – 551

La vente de la parcelle 45 sera différée à début 2026

Travaux ONF 2025

Après avoir pris connaissance du programme présenté par l'ONF pour les travaux à réaliser dans la forêt communale en 2025

DECIDE l'inscription de : Fonctionnement : 6040€ HT - Investissement : 1550€ HT

Donne délégation au Maire pour la signature des devis et conventions relatifs au programme à hauteur du montant inscrit au budget

Achat parcelle boisées

APPROUVE l'achat de la parcelle G 183 appartenant à M. VILLAUMÉ Hubert pour un montant de 650€– hors frais de notaire.

Indemnité Agent recenseur

Fixe l'indemnité de l'agent recenseur à 1500€ brut. Les frais kilométriques seront pris en charge.

Travaux voirie

ACCEPTTE le devis de l'entreprise ASR Equipements Routiers pour l'implantation, pré marquage, marquage de passage piéton pour un montant de 2000€ HT – 2400€ TTC

Contentieux devant le Tribunal Administratif

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2121-29 et L 2132-1 ;

Considérant que par lettre en date du 09/01/2025 le greffe du tribunal administratif d'Epinal a notifié à la commune la requête présentée par Maître GEHIN Jean., avocat, pour Mme MACHET Anne.

Cette requête vise la décision d'urbanisme en date du 17 septembre retirant une non-opposition, dossier n° DP08846424E0009, portant sur l'installation d'une TINY House

Cette instance a été enregistrée sous numéro 2500051-1

Les motifs qui fondent cette demande sont les suivants :

- Méconnaissance de l'obligation de motivation
- Méconnaissance de la procédure contradictoire préalable au retrait d'une autorisation d'urbanisme
- Erreur d'appréciation dans l'application de la réglementation d'urbanisme

Considérant que le code général des collectivités territoriales dispose qu'en l'absence de délégation consentie au maire, le conseil municipal délibère sur les actions à intenter au nom de la commune.

Considérant qu'il est primordial que le maire puisse défendre les intérêts de la commune en justice dans cette affaire.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

Autorise M. le maire à ester en justice auprès du tribunal administratif, dans la requête n° 2500051-1 ;

Désigne Maître BEGEL Théophile pour défendre les intérêts de la commune dans cette instance, dont les frais et honoraires seront fixés et acquittés par le maire.

SEANCE DU 28 MARS 2025

Affectation de résultat - Commune

Fonctionnement : 41 371€86 Recettes

Investissement : 132 559€ 17 Dépenses

Compte 1068 : 342 559€17

Affectation de résultat - Forêt

Fonctionnement : 264 838€49 Recettes

Investissement : 9752€67 Dépenses

Compte 1068 : 39 752€67

Budget Primitif - Commune

Fonctionnement :

Recettes : 601 701.86€

Dépenses : 601 701.86€

Investissement

Recettes : 1 410 339€ 17

Dépenses : 1 410 339€ 17

Budget Primitif - Forêt

Fonctionnement :

Recettes : 324 838€49€

Dépenses : 126 210€

Investissement

Recettes : 159 752€67

Dépenses : 159 752€67

Subvention CSBI

APPROUVE la subvention de 2000€ à la Commission Syndicale des Biens Indivis

Budget annexe Forêt – subvention commune

VOTE une subvention de 50 000€ - Article 65822

Cette somme provient de l'excédent de fonctionnement 2024 reprise au 002 du budget 2025

Vote taux de taxes 2025

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 undecies et 1639A du code général des impôts, Après en avoir délibéré

DECIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

TH (sur les résidences secondaires) : 23.33 %

TFPB : 38.39 %

TFPNB : 23.52 %

CHARGE Monsieur le Maire

-de notifier cette décision aux services préfectoraux

- de transmettre l'état 1259 complété accompagné d'une copie de la présente décision

Subventions associations

DECIDE d'allouer les subventions suivantes :

-Club vosgien : 250€

-Amicale laïque : 350€

-Amicale des Sapeurs-Pompiers : 350€

- Association Familiale : 350€
- Club des Cascades : 100€
- Star d'1 soir : 50€
- Ding Ding Deuche : 50€
- Société de Chasse « La Bauge » : 50€
- Club de tennis de table ES Thaon-Cheniménil : 100€
- Société de pêche « AAPMA Docelles Deycimont Tendon » : 100€
- Donneurs de sang « Secteur Le Tholy » : 100€
- Association « Les Raisins » : 50€
- Association Maquis du haut du bois : 50€
- Solidarité paysans Lorraine : 50€
- RASED : 100€
- Halle Terre Native : 150€

Subvention « parapluie des petits »

APPROUVE le versement d'une subvention de 0.50€/h/enfant pour le fonctionnement de la crèche « parapluie des petits » de Docelles.

Pour 4868.17 heures de présence durant l'année 2024, la participation est de 2435€

Travaux voirie 2025

RETIENT le devis de l'entreprise S.T.P.I Route pour les travaux de voirie 2025 pour un montant de 8776€ HT – 10531.20€ TTC

Location salle polyvalente

DECIDE de refuser les demandes de location de la salle polyvalente durant l'hiver sauf les associations

Bois Halle

ACCEPTTE le devis de l'entreprise ACMB pour la fourniture du bois dans le cadre du projet de la Halle pour un montant de 12095.85 € HT – 14515.02 € TTC

Subvention Place du Village

AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention dans la cadre de la requalification de la place du Village auprès du Conseil Département 88.

AUTORISE le Maire à signer tout document en lien avec cette demande.

Subvention Voirie

AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention dans la cadre des travaux de voirie auprès du Conseil Département 88.

AUTORISE le Maire à signer tout document en lien avec cette demande.

SEANCE DU 24 AVRIL 2025

Subvention Conseil Départemental – Amende de Police

Montant total des travaux HT + études : **694 895.33 €**

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental des Vosges au titre des amendes de police concernant la sécurisation de la traversée et de la création de stationnements.

Dans ce contexte, le plan de financement prévisionnel proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

SOURCES DE FINANCEMENT	TAUX	MONTANT
Union européenne		
Etat DETR	30 %	100 000 €
Etat DSIL		
Conseil Régional Grand Est - travaux	40 %	100 000 €
Conseil Régional Grand Est - études	60 %	
Conseil Départemental des Vosges – amendes de Police 1	25 %	15 000 €
Conseil Départemental des Vosges – amendes de Police 2	25 %	12 662 €
Sous-Total financement public (80 % maximum)	32.8 %	227 662 €
Fonds propres		
Emprunts		467 233.33 €
Sous-total collectivité		467 233.33 €
TOTAL FINANCEMENT OPERATION (HT)		694 895.33 €

Le conseil municipal ou communautaire après avoir délibéré :

- ADOPTE l'opération et les modalités de financement ;
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération, et notamment les demandes de subvention auprès du Conseil Départemental des Vosges

SEANCE DU 05 MAI 2025

Subvention association

DECIDE d'allouer une subvention de 100€ pour l'association locale ADMR d'Archettes

Capital SPL Xdemat

- APPROUVE la nouvelle répartition du capital social de la société publique locale dénommée SPL-Xdemat, divisé en 12 838 actions, telle que figurant dans la liste des actionnaires annexée à la présente et faisant apparaître la ventilation territoriale suivante :

- le Département de l'Aube : 6 556 actions soit 51,07 % du capital social,
- le Département de l'Aisne : 627 actions soit 4,88 % du capital social,
- le Département des Ardennes : 263 actions soit 2,05 % du capital social,
- le Département de la Marne : 548 actions soit 4,27 % du capital social,
- le Département de la Haute-Marne : 252 actions soit 1,96 % du capital social,
- le Département de Meurthe-et-Moselle : 296 actions soit 2,31 % du capital social,
- le Département de la Meuse : 497 actions soit 3,87 % du capital social
- le Département des Vosges : 346 actions soit 2,69 % du capital social,
- les communes et groupements de communes : 3 453 actions soit 26,90 % du capital social détenues par 3 382 actionnaires ;
- DONNE pouvoir à l'Assemblée générale de la société SPL-Xdemat, pour voter cette nouvelle répartition de son capital social et la résolution en découlant, lors de sa prochaine réunion

Achat parcelles forestières

APPROUVE l'achat des parcelles forestières F 383 – F 422 – G 359 appartenant à M. PIERRAT Gaston pour un montant estimé à 3760€ hors frais de notaire.

AUTORISE le Maire à signer tout document en lien avec cet achat.

Droit de préemption

DECIDE d'appliquer son droit de préemption pour l'acquisition des parcelles A 454-467 / B 277-279 pour un montant de 27 770€ hors frais de notaire

AUTORISE le Maire à signer tout document en lien avec cet achat.

Subvention Région (Aménagement Place)

AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région Grand Est dans le cadre de la requalification de la place du village.

Bois Halle

APPROUVE l'offre de la scierie CLEMENT pour la fourniture du bois de l'extension de la halle pour un montant de 16 512€05 HT – 19814€46 TTC. Annule la délibération du 14.02.2025

Echange parcelles

APPROUVE l'échange de parcelle dans le cadre de la requalification de la place du village entre le Commune et M et Mme BALLAND :

Cession de parcelles à M et Mme BALLAND par la commune

Parcelle C 165 : $6\text{€} \times 31\text{m}^2 = 186\text{€}$

Parcelle C 408 : $6\text{€} \times 5\text{ m}^2 = 30\text{€}$

DP : $6\text{€} \times 37\text{ m}^2 = 222\text{€}$

TOTAL cédé = 438 €

Cession de parcelles à la commune de Tendon par M et Mme BALLAND

Parcelle C 164 : $6\text{€} \times 45\text{ m}^2 = 270\text{€}$

La soulte en faveur de la commune est donc de 168€ (438 € - 422€)

Les frais de notaire et de géomètre seront partagés à 50%.

DONNE pleins pouvoirs au Maire pour signer tout document en lien avec cet échange.

SEANCE DU 16 JUIN 2025

Avenants marchés Halle – LOT 01 Gros œuvre

APPROUVE les avenants 01 pour un montant de 3720€ HT et 02 pour un montant de 960€ HT du lot 01 – Gros œuvre pour l'extension de la halle.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants 01 et 02

Avenants marchés Halle – LOT 04 Electricité Chauffage

APPROUVE les avenants 01 pour un montant de 620€ HT, 02 pour un montant de 1062€ HT et 03 pour un montant de 2784€ du lot 04 – Electricité – Chauffage pour l'extension de la halle.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants 01, 02 et 03

Devis toiture

ACCEPTTE le devis de l'entreprise RICHARD Toiture pour le démontage et la pose de chapeau au 34, route des cascades pour un montant de 1680€ HT – 2016 € TTC

Participation Frais école Eloyes

DECIDE le refus systématique d'une participation aux frais de scolarité d'un enfant domicilié à Tendon et scolarisé à ELOYES en classe ULIS pour un montant de 200€ pour l'année 2024/2025 et pour les années suivantes.

Création d'un emploi non permanent

DECIDE

Article 1 :

De créer un emploi non permanent dans le grade d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 5 jours soit du 18.08.2025 au 22.08.2025 inclus.

Cet agent assurera les fonctions d'agent d'entretien à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 12h/semaine.

Article 2 :

Que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'adjoint technique

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à *l'indice brut 367, indice majoré 366* du grade de recrutement.

Article 3 :

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Article 4 :

De modifier le tableau des emplois.

SEANCE DU 30 JUILLET 2025

Contrat apprentissage BPJEPS

DECIDE de recourir au contrat d'apprentissage CPJEPS 2025/2027 ouvert aux jeunes de **16 à 30 ans révolus**, à la signature du contrat. Il peut déroger aux limites d'âges inférieures et supérieures dans certains cas (handicapés, redoublants...).

AUTORISE à exécuter toutes les démarches nécessaires au recrutement d'un apprenti et à signer tout document en lien avec ce dispositif.

Achat parcelles

APPROUVE l'achat des parcelles C 201- C 253 – C 254 et F 21 d'une surface de 1 ha 30 appartenant à M. FERRY Hubert pour un montant de 4200 € hors frais de notaire.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec cette acquisition.

Achat parcelles

APPROUVE l'achat des parcelles D 450- D 451- D 452 – D 543 d'une surface de 71a 68ca appartenant à Mme MAUFFREY Noëlle pour un montant de 4300 € hors frais de notaire.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec cette acquisition

Convention Massif du Fossard

AUTORISE la signature de la convention d'entretien du massif du Fossard et ses annexes qui a pour objectif de pérenniser les équipements mis en place dans le cadre du schéma d'accueil « mieux accueillir, mieux protéger » du massif du Fossard. Cette convention prévoit les modalités d'entretien de ces équipements.

Rapport d'activité CCHV 2024

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités pour l'année 2024 transmis par la Communauté de Commune des Hautes Vosges.

Contrat de prêt à Usage

ACCEPTÉ d'établir un contrat de prêt à Usage avec M. Lalande Vincent et Mme SIGALA Lisa pour les parcelles G 489 et G 491. Le contrat est établi pour une durée de 1 an par tacite reconduction. Les emprunteurs n'auront aucune redevance, indemnités, ou contrepartie à verser au propriétaire.

Délibération Modificative d'Ordre

Dépenses = cpte 2183 Chapitre 041 + 1596€

Recettes = cpte 1323 chapitre 041 + 1596€

SEANCE DU 29 AOÛT 2025

Création contrat non permanent

Article 1 :

De créer un emploi non permanent dans le grade d'adjoint technique catégorie C pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 1 mois soit du 08.09.2025 au 06.10.2025 inclus.

Cet agent assurera les fonctions d'agent polyvalent à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 24h

Article 2 :

Que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade de d'adjoint technique.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à *l'indice brut 367, indice majoré 366* du grade de recrutement.

Article 3 :

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Article 4 :

De modifier le tableau des emplois

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2025

Location salle polyvalente

DECIDE de fixer des tarifs « hiver du 15 novembre au 15 mars » comme suit :

DUREE DE LOCATION	TARIFS HABITANTS TENDON	TARIFS HABITANTS TENDON « HIVER » (du 15 nov. au 15 mars)	TARIFS HABITANTS HORS TENDON
Demi-journée 8h00-12h00 14h00- 18h00	40 euros	70 euros	70 euros
Journée 8h00-18h00	80 euros	150 euros	150 euros
NUIT 18h00-12h00	80 euros	150 euros	150 euros
Week-end / jour férié + 1 jour	140 euros	240 euros	240 euros
Usage commercial		Demi-jour : 70 euros Journée : 160 euros Week-end : 250 euros	
CAUTION		200 euros	

 PAS DE LOCATION POUR LES EXTERIEURS DE LA COMMUNE DU 15.11 AU 15.03

Parcelles forestières

APPROUVE l'achat des parcelles forestières F89 appartenant à Monsieur GUYON Michel, d'une surface de 37a50ca pour un montant de 4000€ hors frais de notaire.

AUTORISE la Maire, à signer tout document en lien avec cet achat.

Etat d'assiette 2026

Sur la base de la proposition présentée par l'ONF, DEMANDE à l'Office National des Forêts d'asseoir les coupes de l'exercice 2026 :

Parcelle : 12 - 49

Délibération Modificative n°2

FONCTIONNEMENT

615221 : (Ch. 011) Dépenses : - 1100€

673 : (Ch.67) Dépenses : + 1100

Convention FCTVA – Occupation du domaine public

APPROUVE la convention FCTVA d'occupation du domaine routier départemental dans le cadre de la Requalification du centre du village.

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2025

Décision Modificative

DEPENSES

2151 (21) = + 11 000€

231 (23) = - 11 000€

Epandages de boues d'industrie

VU la présence d'épandages de boues d'industrie sur le territoire communal de Tendon.

VU la méconnaissance de la composition des produits épandus en PFAS, pesticides, TFA et CVM

VU la présence de nombreux captages d'eau privés alimentant des résidences principales et des résidences secondaires.

VU la présence de huit exploitations agricoles certifiées Biologique ayant leur siège social et leurs surfaces exploitées sur le territoire de Tendon

PRONONCE l'interdiction d'épandage de toutes les boues d'industrie sur tout le territoire communal de Tendon.

Désignation référent EESH (Espèce à Enjeux pour la Santé Humaine)

DECIDE la nomination de M CLEMENT Gérard en tant que Référent EESH (Espèce à Enjeux pour la Santé Humaine)

Modification statut CCHV

APPROUVE la modification statutaire de la CCHV portant sur :

- Mise à jour des compétences obligatoires
- Modification de la rédaction statutaire (participation à une convention France Service)
- Précisions sur la compétence d'accueil du jeune enfant
- Ajout de la compétence mobilité.
- Ajout d'un article « divers » pour les prestations de service

Dépôt de dossier DETR

Montant total des travaux 209 300€.

Afin de mettre les travaux concernant l'aménagement des cascades de Tendon, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la DETR.

Les source de financement seraient les suivantes :

- LEADER
- Agence de l'eau
- Conseil Départemental
- CCHV
- Commissariat de massif

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2025

Location logement

APPROUVE de fixer le loyer à 417€ pour la location du logement au N°4 au 55, route des cascades.
Le loyer pourra être révisable selon l'indice de référence des loyers de l'INSEE
AUTORISE le Maire à signer les documents en lien avec cette location

Télétransmission des actes budgétaires

AUTORISE le Maire à signer la convention @ctes pour permettre la télétransmission des actes budgétaires dans le cadre du passage au CFU (Compte Financier Unique)

Parcelles forestières

DECIDE ne pas appliquer son droit de préemption pour les parcelles F 65 et F 67 appartenant à M. GRAVIER Joël

Vente parcelles forestières

APPROUVE la vente des parcelles D 744 et D 745 d'une surface de 880m² à Monsieur CUNIN Gérard pour un montant de 220€ hors frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

AUTORISE le Maire à signer tout document en lien avec cette vente.

Permis de Construire 08846425^F0006 Vacherie

VU l'avis favorable de la chambre d'Agriculture des Vosges du 08 juillet 2025,

VU l'avis conforme de la CDPENAF du 01 septembre 2025,

CONSIDERANT la présence d'un pompage à 40 mètres de profondeur sur une parcelle limitrophe au Périmètre de Protection Rapproché des captages de la Heunotte alimentant en eau potable les communes de Tendon Faucompierre Xamontarupt.

CONSIDERANT l'existence d'un site agricole fonctionnel, propriété du pétitionnaire à sept kilomètres à proximité de la production des fruits et plantes à transformer.

REFUSE la nécessité agricole d'une telle installation sur une parcelle accessible par un chemin rural non dimensionné.

DECLINE toutes responsabilités dans les dommages pouvant survenir à tout moment sur la voirie, la forêt communale et le captage en eau potable, essentiel pour les habitants des communes de Tendon Faucompierre Xamontarupt

Le conseil municipal de Tendon

IL Y A TRENTE ANS...

SEANCE DU 14 Février 1995 à 20 H 30 (Extraits)

Le Maire : Pierre FREMIOT

Le Conseil : Marie Paule BEDEL, Catherine BIZOT, Jean Louis CLAUDE, Bernard CUNIN, Bernard DUFOUR, André LALEVEE, Léonard LALEVEE, Jean PARADIS, Jean Paul TISSIER, Alain VILLAUME

TRAVAUX VOIRIE ; CREDITS SUPPLEMENTAIRES :

Le conseil,

VOTE un crédit supplémentaire de 20 000 F en règlement de la facture SAMPIETRO correspondant aux travaux de renforcement voirie

Les crédits seront inscrits au BP 95 et seront repris sur les fonds libres

LOCATION CHASSE LOT 3 :

Le conseil,

DECIDE de louer le lot 3 à la Société de chasse de Xamontarupt représenté par M. LEBLANC Gilles, Président de ladite société pour la période du 01/04/95 au 31/03/2005.

Le prix annuel de la location est fixé à 350 F

ADOPTE le cahier des clauses générales de location du droit de chasse en vigueur dans le Département des Vosges.

STATION DE NEUTRALISATION (SOURCE DE LA CENSE D'ORMONT) :

Le conseil,

DECIDE de transférer les travaux de neutralisation des sources de la Cense d'Ormont d'un montant de 308 196,12 F à l'actif du S.I. de distribution d'eau des communes de Faucompierre – Tendon – Xamontarupt.

PROGRAMME ONF 1995 :

Le conseil,

CONTINUE le programme de travaux ONF 95 pour 15 071,69 F en Fonctionnement et 45 400 F en Investissement
SUPPRIME les postes :

- Ouverture de pistes de vidange des parcelles 24 à 27 (99 122 F TTC)
- Reprofilage de piste de vidange en parcelle 24 (14 232 F TTC)

VENTE DE COUPES :

La parcelle 60 est vendue à Paul MICHEL (3 500 F) et la parcelle 21 est vendue à Paul MICHEL (9 970 F)

✚ TRAVAUX ECLAIRAGE EXTERIEUR PLACE DE LA MAIRIE :

Le conseil,
ACCEPTTE les travaux de fourniture et pose d'un éclairage extérieur de la Mairie pour un montant de 5 300 F TTC.
Les crédits nécessaires sont votés au BP 95

✚ CONVENTION D'HONORAIRES REHABILITATION DEUX LOGEMENTS :

Le conseil,
VOTE et AUTORISE le Maire à signer la convention d'honoraires avec M. J.C. MEREL pour la réhabilitation de deux logements destinés à la location.
AUTORISE le Maire à signer toute pièce relative à cette réhabilitation.

✚ FEUX D'ARTIFICE :

Le conseil,
ACCEPTTE l'achat de feux d'artifice pour le feu de la Saint Jean
ACCEPTTE que l'Amicale des Sapeurs-Pompiers participe pour moitié

✚ LIGNE DE TRANSPORT D'ENERGIE ELECTRIQUE - AVENANT :

Le conseil,
AUTORISE le Maire à signer l'avenant « autorisation de passage aérien de ligne électrique en forêt communale parcelles 6 – 7 – 9 » relatif à la révision de la redevance de la concession
AUTORISE le receveur à encaisser la redevance correspondante.

✚ TABLEAU :

Le conseil,
DECIDE l'achat d'un tableau papier sur pied et stylos spéciaux

✚ SUBVENTION CLUB DES ANCIENS :

Le conseil,
DECIDE d'accorder une subvention de 300 F au Club des Anciens et d'inscrire les crédits nécessaires au BP 95 article 657.



ETAT CIVIL 2025

✚ Ils se sont mariés dans notre commune en 2025 :

- FLAGET Quantin et DODERO Laura le 07.06.2025
- PIERRAT Julien et VAUCHEL Patricia le 21.06.2025
- LOPES Jérémy et WENGER Eugénie le 23.08.2025

✚ Ils se sont pacsés dans notre commune en 2025 :

- STOCARD Alban et LACHAMBRE Aurélie

✚ Ils nous ont quittés en 2025 :

- CONTE Ep GRANDJACQUOT Roberte le 28 novembre 2024
- VANBELLE Pierre le 14.02.2025
- MOREL Régis le 23.02.2025



COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

Nous vous présentons les chiffres du compte administratif 2024 validés en conseil

SECTION FONCTIONNEMENT

TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT :

	BUDGET 2024	REALISE 2024	RAPPEL 2023
	792 640 €	456 723 €	491 619 €
Dont charges à caractère général	164 641 €	167 772 €	151 109 €
Dont charges de personnel	225 200 €	192 373 €	191 530 €
Dont autres charges de gestion	66 450 €	61 158 €	91 226 €
Dont charges financières	600 €	568 €	781 €
Dont charges exceptionnelles	0 €	238 €	56 972 €

TOTAL DES RECETTES de FONCTIONNEMENT :

	BUDGET 2024	REALISE 2024	RAPPEL 2023
	792 640 €	692 824 €	540 434 €
Dont produits de services	34 600 €	43 226 €	40 985 €
Dont impôts et taxes	187 000 €	229 615 €	219 385 €
Dont dotations et participations	225 000 €	248 327 €	248 917 €
Dont revenus immeubles	25 010 €	27 882 €	26 353 €
Dont produits exceptionnels	0 €	140 000 €	0 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		+ 236 101 €	+ 48 815 €

Commentaires :

Le compte administratif génère un excédent brut exceptionnel lié à un versement de 140 000 € du budget forêt. En neutralisant cette somme, l'excédent reste encore de pratiquement 100 000 €, doublé par rapport à 2023. Les efforts sur la gestion des charges restent soutenus et la masse salariale est stabilisée. Les dotations perçues ne diminuent pas sur cet exercice avec une Dotation Solidarité Rurale supérieure à 100 000 €. Leur évolution future reste toutefois une préoccupation.

SECTION INVESTISSEMENT

	REALISE 2024	RAPPEL 2023
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	204 848 €	131 911 €
Dont dépenses équipement	182 190 €	109 495 €
Dont remboursement emprunt (capital)	22 659 €	22 307 €

	REALISE 2024	RAPPEL 2023
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT :	166 921 €	148 045 €
Dont Subventions d'investissement	600 €	12 070 €
Dont dotations-fonds divers	159 856 €	14 238 €
Dont excédent et amortissements	6 466 €	1192 €
SOLDE D'INVESTISSEMENT	- 37 927 €	+ 16 134 €

Commentaires :

Les dépenses d'investissements 2024 comportent 182 190 € d'équipements. On compte entre autre un programme voirie annuel, l'achat des propriétés Perrin, les études sur la rallonge de la halle et l'aménagement de la place du village. L'annuité en capital d'emprunts est de 22 659 € pour le seul emprunt à solder en 2026.

Les recettes incluent le remboursement de la TVA sur les investissements 2023 et un excédent provenant du budget de fonctionnement.

BUDGET COMMUNAL 2025

SECTION FONCTIONNEMENT

TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT :	601 702 €	(2024) 792 640 €
Dont charges à caractère général	153 013 €	164 641 €
Dont charges de personnel	197 500 €	225 200 €
Dont autres charges de gestion	65 560 €	66 450 €
Dont charges financières	400 €	600 €
Dont charges exceptionnelles	500 €	0 €
Dont virement à l'investissement	142 780 €	298 700 €

TOTAL DES RECETTES de FONCTIONNEMENT :	601 702 €	(2024) 792 640 €
Dont produits de services	37 600 €	34 600 €
Dont impôts et taxes	213 000 €	187 000 €
Dont dotations et participations	223 200 €	225 000 €
Dont revenus immeubles	25 020 €	25 010 €

Commentaires :

Le budget de fonctionnement est construit à l'équilibre. Des marges de dépenses sont intégrées dans les postes de charges courantes et la masse salariale, le but étant de ne pas bloquer en fin d'exercice

pour des manques de crédits ouverts. Les frais financiers deviennent anecdotiques avec la fin du remboursement de l'emprunt prévue en 2026.

Les recettes incluent des reports de résultats pour 41 372 € et une recette de 50 000 € (140 000 € en N-1) provenant du budget forêt qui ne sera au final pas effective. Les dotations s'appuient sur le réalisé 2024 et les produits des services sont maintenus.

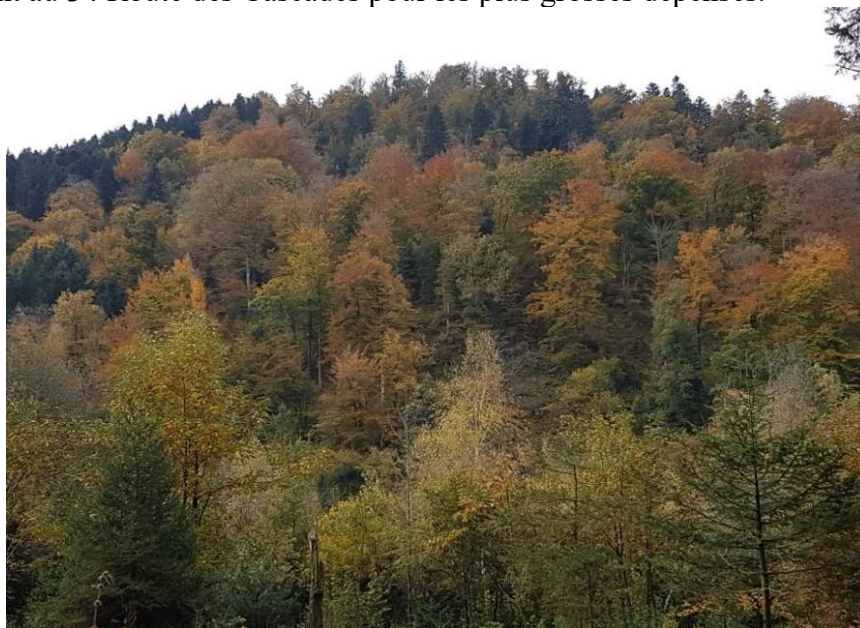
SECTION INVESTISSEMENT

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	1 410 339 €	(2024) 561 032 €
Dont voirie	12 000 €	47 500 €
Dont études (bornage,...), achat foncier	1 500 €	47 000 €
Dont remboursement emprunt (capital)	22 750 €	23 800 €
Dont bâtiment	131 530 €	337 500 €
Dont aménagement place village	898 800 €	4 600 €

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT :	1 410 339 €	(2024) 419 400 €
Dont Subventions d'investissement	440 000 €	42 500 €
Dont emprunts LT	400 000 €	0 €
Dont FCTVA	15 000 €	13 000 €
Dont cession d'immobilisations	55 000 €	56 000 €
Dont reversement fonctionnement	142 780 €	298 700 €

Commentaires :

Le programme d'investissements va connaître la construction de la halle (déjà financée en prévision 2024) et intègre les travaux de la place du village qui seront en fait décalés sur 2026. Le recours à l'emprunt sera impératif pour cet équipement en fonction des subventions dont certaines ne seront votées qu'au printemps 2026. Un programme voirie 2025 est prévu comme chaque année ainsi que la toiture du bâtiment au 34 Route des Cascades pour les plus grosses dépenses.



LA FORÊT COMMUNALE

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

	REALISE 2024	RAPPEL 2023
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	155 362 €	18 135 €
Dont charges à caractère général	15 360 €	18 135 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	88 147 €	75 356 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	- 67 215 €	+ 57 221 €

Commentaires :

Le résultat 2024 affiche une hausse des produits avec des prix de vente de bois plutôt orientés à la hausse. Le résultat négatif provient d'un reversement de 140 000 € au budget général pour le financement de la halle. Cette somme n'a pas été consommée en 2024 et figure dans le report 2025 du budget communal pour les travaux effectués au premier semestre. Les investissements ont été de 19 768 € d'achats de parcelles forestières et de travaux ONF sur des parcelles plantées partiellement ou régénérées naturellement. Quelques achats de parcelles forestières restent toujours en cours de finalisation.

BUDGET FORET 2025

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	126 210 €
Dont charges à caractère général	21 200 €
Dont virement à l'investissement	55 000 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	324 838 €
Dont produits des services	60 000 €
Dont résultats reportés	264 838 €

Les charges de fonctionnement de 21 200 € concernent les travaux courants assurés par l'ONF, les frais de garderie (10 % des recettes de N-1) et diverses cotisations (Communes Forestières, France Bois Forêt,...). Ce montant est quasiment incompressible et fluctue à la hausse du fait des recettes de bois 2024 en hausse également.

Une charge de fonctionnement de 50 000 € est prévue en reversement au budget communal pour le démarrage des travaux de la place. L'opération ne sera pas effective en 2025 et diminuera d'autant les dépenses de fonctionnement réelles.

Le montant des recettes est une estimation basse, le réel 2025 dépassant le double de cette prévision avec des cours du bois en nette hausse et des volumes vendus supérieurs.

Le transfert à l'investissement est de 55 000 € pour des achats de parcelles forestières plus élevés en prévision, certaines signatures s'étalant jusqu'à début 2026, mais avec des sommes imputées sur ce budget 2025.



LE TEMPS QUI PASSE

Un thème que nous avons prolongé pour l'année 2024-2025, avec les mêmes objectifs que l'année précédente. Afin de voir les changements d'une année à l'autre. Les enfants ont été mesurés à plusieurs reprises, ils ont pu constater par eux-mêmes qu'ils ont pris des centimètres entre deux périodes. Ils ont pu constater les changements physiques mais pas que.

Au-delà de faire attention toute l'année au tri des déchets, nous avons profité des sorties dans la nature pour voir les changements qui s'y opèrent durant l'année. Nous en profitons pour ramasser les déchets que nous trouvons sur le chemin. Une manière de profiter de la nature et d'en prendre soin.

Cette année, les mercredis, avec Daniel Colnat nous avons pu essayer de chanter dans un micro, de jouer de la batterie et plein d'autres choses encore. En plus de la musique, Daniel en fin de session, met en place des petits jeux qui plaisent beaucoup aux enfants. Le jeu de la statue musicale, un de ses grands classiques, permet aux enfants de jouer d'un instrument tout en s'amusant.

Durant le deuxième trimestre, c'est au tour des Petits Débrouillards, Association d'éducation aux sciences, d'intervenir. Cette année avec Célie nous avons fait chaque mercredi des expériences, par exemple sur l'électricité statique, sur l'air chaud et froid ou encore comment le courant qui passe dans notre corps peut nous permettre de « jouer » de la musique sur un ordinateur.

Comme l'année précédente, nous avons essayé de répondre au mieux aux attentes/demandes des enfants. Lors des demi-journées au cours desquelles les enfants décidaient du programme, nous avons remarqué qu'il n'était pas évident pour eux de trouver des activités à réaliser. C'est pourquoi l'équipe prépare des activités supplémentaires afin de les proposer aux enfants lorsqu'ils sont en manque d'inspiration. La dinette a fait son grand retour ainsi que les incontournables Monopoli et Bonne Paye.

Nous terminons comme chaque année avec Pierre, qui donne des cours de Hip-Hop. Cela fait plusieurs années qu'il intervient, il a pu voir les enfants grandir et évoluer dans son style de danse. Vu qu'il intervient en fin d'année scolaire, il lui arrive d'organiser des séances dehors et tout comme Daniel, il finit la séance avec des jeux d'animation.

Durant l'année, le dernier jeudi du mois, nous avons deux intervenants en alternance, la ludothèque d'Epinal et Théotime de Tendon, tous deux nous ont fait découvrir de nouveaux jeux de société, qui ont plu à tout le monde compte-tenu la diversité qu'ils proposaient.

Durant les centres de loisirs nous avons pu pâtisser comme des chefs grâce à Candice de « Candice Bakes », nous avons pu prendre de la hauteur avec Hop'n Bloc, faire une séance de cinéma chez Théotime et glisser en fin d'année sur un énorme château gonflable pour ravir les plus jeunes comme les plus grands....

D'une année à l'autre l'équipe essaie d'innover afin que les enfants prennent du plaisir, s'amusent, toujours dans un objectif éducatif.

L'équipe périscolaire

Centre d'incendie et de secours de Tendon



Bilan des activités 2025

Le Centre d'Incendie et de Secours de Tendon poursuit avec constance son engagement au service de la population. L'année 2025 a été particulièrement riche, tant sur le plan opérationnel que dans la vie du centre, avec une activité soutenue marquée par de nombreuses interventions, dont une part importante consacrée au secours à personnes.

Notre centre compte aujourd'hui 21 sapeurs-pompiers, un effectif en progression, totalisant 22 200 heures d'astreinte sur l'année, avec pour certains près de 1 800 heures de disponibilité annuelle. Cet engagement quotidien est indispensable pour garantir une réponse opérationnelle efficace sur l'ensemble de notre secteur, malgré les contraintes liées à l'éloignement des lieux de travail en journée. La solidarité entre centres voisins permet ainsi d'assurer la continuité des secours en toutes circonstances.



Formation et nouvelles recrues

La formation demeure un pilier essentiel pour la qualité des interventions et la sécurité des personnels. L'année a été marquée par l'arrivée de trois pré-engagés : Lucas, Alicia et Joan, qui ont suivi une période de découverte de trois à cinq mois. Dès l'été, certains ont



poursuivi avec les formations de Prompt Secours, comprenant deux semaines de secourisme et deux semaines de formation incendie.



Parallèlement, Gabriel Boillot et Malo Lallemand ont terminé leurs trois années chez les Jeunes Sapeurs-Pompiers de la section de Bruyères. Ils ont obtenu leur brevet de cadets lors d'un camp de quatre jours mêlant manœuvres, sport, évaluations, découverte du SDIS et cérémonie d'incorporation. Une relève motivée et prometteuse pour notre centre.

Plusieurs formations sont d'ores et déjà programmées pour 2026 :

2 formations de caporaux 2 formations de chef

d'agrès incendie

- 6 sapeurs-pompiers vont finir leur cursus pour devenir 1ère classe

Distinctions et mises à l'honneur

Lors de la cérémonie de la Sainte-Barbe de secteur du 22 novembre à Cheniménil, sous le commandement du Capitaine Lément, la fourragère a été remise à :

Gabriel Boillot – Malo Lallemand – Joan Artuso – Alicia Viard – Lucas Riallan.

Le 14 juillet 2025 à Cheniménil, le chef de centre, l'Adjudant-chef Lionel Villaumé, a été décoré de la médaille d'or pour 30 années de service, récompensant son engagement au service de la population.

Cérémonies et événements marquants

Les sapeurs-pompiers de Tendon ont participé à plusieurs temps forts :

- le rassemblement départemental à Corcieux le 14 juin,
- la cérémonie du 14 juillet à Cheniménil,



- la prise de commandement du nouveau directeur du SDIS, le colonel Fabrice Pape, le 16 septembre.

Le centre a eu l'honneur de l'accueillir le 3 décembre, à l'occasion de sa tournée des 112 centres du département, conduite en amont de la refonte du SDACR (Schema Départemental d'Analyse de la Couverture des Risques) à l'horizon 2026.

Notre officier de groupement, le Commandant Bonnard et le Lieutenant Begin, nous ont également rendu visite pour la synthèse annuelle (effectifs, formations, moyens, bilan opérationnel), permettant de maintenir un lien étroit avec l'échelon départemental et les communes de notre secteur.



Cérémonie du 14 juillet, les centre de Chenimenil/Docelles et Tendon

Défense incendie et actions sur le territoire

Le maintien de la défense incendie reste une priorité. Les reconnaissances opérationnelles ont été réalisées et deux nouveaux points d'eau incendie seront prochainement validés sur la commune de Xamontarupt (un poteau et une bâche incendie).





Les Jeunes Sapeurs-Pompiers

Un clin d'œil à nos JSP de la section de Bruyères :

- **JSP 4 : Zoé Didier** (pré-engagement janvier et brevet de cadet fin mai 2026)

et Cantin Pesavento

- **JSP 1 et 2 : Arsène Cunin et Benjamin Villaumé**

Ils représentent l'avenir de notre centre et portent déjà les valeurs d'engagement et de solidarité qui nous sont chères.

Devoir de mémoire

L'année s'est conclue par une messe le 14 décembre en hommage à nos anciens, moment fort de recueillement et de transmission.



La St Barbe

La cérémonie de la Sainte-Barbe demeure un temps incontournable pour les sapeurs-pompiers.

Elle a été marquée par la remise de la fourragère à plusieurs de nos sapeurs-pompiers – Gabriel Boillot, Malo Lallemand, Joan Artuso, Alicia Viard et Lucas Riellan – récompensant leur engagement, leur investissement et la fin de la formation initiale. Ce moment fort symbolise la relève et témoigne du dynamisme de notre centre.

Au-delà du protocole militaire, cette cérémonie est aussi l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée, de mettre à l'honneur les parcours individuels, les formations suivies, les évolutions de carrière et l'implication de chacun dans la vie opérationnelle.

La Sainte-Barbe est également un moment de cohésion et de convivialité. Elle permet de réunir les sapeurs-pompiers actifs, les jeunes recrues, les JSP, les anciens, les familles et les élus autour de valeurs communes :

le sens du service, la solidarité, l'esprit d'équipe et le dévouement au service de la population.




Elle rappelle enfin l'importance du lien qui unit le centre de secours à ses communes. Par leur présence fidèle, les élus témoignent de leur attachement à leur centre et de leur reconnaissance envers celles et ceux qui s'engagent, de jour comme de nuit, pour la sécurité de tous.

Remerciements

Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements à la population pour son accueil et son soutien qui nous touchent profondément, aux élus pour la confiance qu'ils nous accordent et l'attention qu'ils nous portent, à nos familles et à nos anciens dont la présence à nos côtés est si précieuse, ainsi qu'à l'ensemble des sapeurs-pompiers pour leur engagement, leur disponibilité de chaque instant, leur professionnalisme et le bel esprit d'équipe qui nous unit.

Adjudant-chef Lionel VILLAUMÉ

Chef de centre

 03 29 37 65 43

Pourquoi pas vous ?

Vous souhaitez vous investir dans un engagement citoyen, vivre une expérience humaine forte et rejoindre une équipe dynamique ?
Le Centre d'Incendie et de Secours de Tendon recrute.



Commission Syndicale de gestion des Biens Indivis de Tendon-Faucompierre

Eglise

Le système de chauffage de l'église a rencontré un problème lors de la messe du 7 décembre 2025. Une coupure d'électricité externe au bâtiment a provoqué la mise en sécurité du brûleur de la chaudière lors du retour du courant, le capteur détectant une température élevée sans débit d'air associé. Il a fallu plusieurs jours de recherche pour découvrir le bouton de réarmement manuel de ce capteur peu visible sur la gaine de ventilation. Une fois ce réarmement effectué, le chauffage a fonctionné à nouveau normalement.

La remise aux normes du circuit électrique de l'église a été réalisée avec une augmentation du nombre de prises pour faciliter les branchements des divers accessoires lors des représentations culturelles qui se tiennent en cette église.

La réhabilitation des escaliers menant à la tribune est envisagée dès le début du nouveau mandat.

Une convention d'utilisation régulière de l'orgue a été signée en fin d'année 2025 entre la commune, la paroisse et le bénéficiaire en la personne de Jérémy MARCHAL, professeur d'orgue à GÉRARDMER qui nous propose par ailleurs un concert chaque année dans le cadre des journées du patrimoine.

Cimetière

La procédure de constat d'abandon de concessions, initiée en novembre 2022 est arrivée à terme en 2025 à l'issue des trois années réglementaires, ayant permis le renouvellement de deux d'entre elles et la reprise des autres par la CSBI, offrant un peu de marge pour faire face aux nouvelles demandes de concessions. Le nombre d'emplacements disponibles reste néanmoins limité à une petite dizaine pour le moment.



LE MOT DU CORRESPONDANT DÉFENSE

2025 s'est inscrite dans la continuité de la répartition des cérémonies entre les communes de TENDON (11 novembre) et FAUCOMPIERRE (8 mai).

8 mai à FAUCOMPIERRE



Le piquet d'honneur



La montée des couleurs



À l'invitation des Maires des deux communes, quelques enfants présents les ont accompagnés pour le dépôt de gerbe et la minute de silence.

8 mai à TENDON

Bien que la cérémonie du 8 mai ait eu lieu à FAUCOMPIERRE, un dépôt de gerbe a été effectué au monument de TENDON par le Correspondant Défense en présence de M. Bernard PIERRAT, fils du LTT Louis PIERRAT, né le 22 août 1903 aux Censes de Paris à TENDON, aviateur « Mort pour la France » le 14 Mai 1940 aux commandes de son Potez 540.



11 Novembre à TENDON



Les Maires accompagnés par Gaby PERRIN, ancien combattant d'Algérie

La minute de silence après le dépôt de gerbe





Une nouvelle version de la Journée Défense et Citoyenneté

Chaque année, 800 000 jeunes sont appelés pour effectuer leur Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Une nouvelle version est progressivement mise en place depuis septembre 2025 afin de leur permettre d'être davantage acteurs de cette journée. L'année 2026 a pour objectif l'organisation de 20000 JDC. Parallèlement, à l'horizon 2028, 1 000 réservistes seront recrutés pour en assurer l'encadrement.

Qu'est-ce que la JDC ?

La Journée défense et citoyenneté (JDC), anciennement Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), a été instaurée en 1997 pour remplacer le service militaire. Cette demi-journée permet de découvrir l'univers militaire et ses métiers. Elle vise également à développer l'esprit de citoyenneté.

Quelles nouveautés pour la Journée défense et citoyenneté ?

La nouvelle version de la JDC se déroulera sur **7 heures**, de 8 h 30 à 15 h 30. La journée-type comportera 7 temps forts :

- Cérémonie des couleurs, La Marseillaise, lecture de la Charte des droits et devoirs du citoyen français
- Atelier jeu de rôles pour comprendre la défense
- Atelier tests pour discerner les talents et les aptitudes
- Atelier tir sportif au laser
- Repas servi sous forme de ration militaire
- Forum des métiers : présence de la Défense et de la Gendarmerie nationale, immersion en réalité virtuelle
- Au revoir républicain



LE PARCOURS DU CANDIDAT au service national



- 1 - Information lors de la journée de mobilisation. Dépôt de candidature via les sites de recrutement des armées ou auprès du CIRFA local.
- 2 - Profil, compétences et motivations sont évalués par l'armée d'accueil.
- 3 - Comme pour tout militaire, examen médical complet et contrôle d'habilitation.
- 4 - Instruction militaire, tir, sport, premiers secours, cohésion.
- 5 - Rejointe de l'unité en métropole ou outre mer.
- 6 - À l'issue du service, entrée dans la réserve de disponibilité.

NOSTALGIE



Il y a 50 ans, le 14 janvier 1976, sur la Base de DIJON, j'effectuais mon 1er vol solo sur ce Mirage III B n°203 immatriculé 2-FG de l'escadrille SPA 94 « La mort qui fauche » de l'escadron de chasse 2/2 « Côte d'or ».



Gérard VAUCHEL

INFORMATIONS sur la présence de PFAS

(substances chimiques utilisées par certaines industries dits « polluants éternels »)
dans le réseau d'eau

Rappel :

Le réseau est alimenté par deux réservoirs

La Pelouse (versant est RD 11) captages des Levés Hauts >> Centre Village de TENDON soit 150 abonnés

La Henotte (versant ouest RD11)>> Reste du Village de Tendon, Faucompierre, Xamontarupt

-Premières analyses d'eau pour détection de PFAS été 2025

Seuls les captages des Levés Hauts sont impactés : taux variant de 0,11 à 0,15µg/l au lieu du maximum autorisé fixé à 0,10

-Mesures prises :

Analyses supplémentaires réalisées par l'ARS , les taux peuvent varier suivant les périodes de pluies.

Utilisation du drain de la source la moins « polluée » des Levés Hauts

Etude d'interconnexion ou de basculement avec le réseau de la Henotte mais problème de pression et de production insuffisante par rapport aux pics de consommation.

Optimisation du rendement du réseau : renouvellement des conduites « fuyardes » en prévision 2026.

Etude d'un filtre à charbon par l'entreprise THIEULLIN

- Réunion publique le 20 octobre avec les services de l'Etat, Préfecture, ARS

- Arrêté préfectoral du 20/10/2025 de restriction sur la consommation de l'eau du robinet. Par précaution sont concernés les personnes immunodéprimées, les femmes enceintes ou allaitantes, les nourrissons et les enfants de moins de 2 ans

- 21 octobre : tous les abonnés alimentés par le captage des Levés Hauts sont informés et parmi eux les personnes fragiles appelées à se faire connaître auprès de la Mairie de Tendon.

– 30 octobre : distribution d'eau en bouteilles aux personnes concernées soit 1,5 L/jour et par personne. Toujours en cours

Dernières informations :

- 5 et 9 février 2026 : installation du filtre à charbon à la station de La Pelouse 25 000 € avec une aide du conseil Départemental de 10 000 €

-19 février : résultats très encourageants des analyses de l'eau brute >>>à l'entrée du filtre (0,20 µg/l) >>>et à la sortie (pas de trace)

-23 février : vidange du réservoir et mise en eau filtrée dans le réseau

- 9 et 18 mars : Des analyses ont été réalisées sur le réseau de la Pelouse, les résultats sont conformes à la réglementation (somme de 20 PFAS <0,0005 µg/l), pas de PFAS. Nous attendons l'arrêté préfectoral afin de lever officiellement les restrictions de consommation d'eau.

-13 mars : analyses des sources particulières proches des Levés Hauts

-Origine de la pollution ici et ailleurs : proviendrait entre autres des boues de papeterie, des industries textiles, d'épuration, ...épanchées sur les terres agricoles

A approfondir.

Besoin de renseignements :

Sites internet :

Agence Régionale de Santé Grand Est (ARS) grand-est.ars.sante.fr

Préfecture des Vosges : vosges.gouv.fr

Mairie : flyers Foire aux questions

AUTRES informations :

M. Philippe AUBRY a pris sa retraite le 1er janvier 2026. Notre nouveau fontainier est M. Eric MAUCHARD.

Des travaux de renouvellement des conduites « fuyardes » vont débuter en mai sur les Ronds Champs à Tendon et également à Xamontarupt (Entrée du Village et Beau Chêne), subventionnés par l'Agence de l'eau Rhin Meuse à hauteur de 80%



M.MAUCHARD Éric devant le filtre à charbon

LES ENTREPRISES ET ARTISANS DU VILLAGE

- AUBERGE DE LA POIRIE -67, Route des Cascades 07.80.04.66.05
- LES CHALETS DE CATHY - Jean-Claude BLAISON Chemin des Pschées

- BROCANTE DES CASCADES - 61, Route des Cascades
- LE BATACLAN - 18, Route des Cascades
- LE PETIT GRENIER - 34, Route des Cascades

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Vert-Vosgien - Paysagiste, aménagement paysager - DIEUDONNÉ Lucas 07.74.80.48.30- vertvosgien@gmail.com |
|--|

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Marielle couture retouches - 06.45.47.06.47 - marielle.gerardin17@gmail.com |
|---|

- La racoonerie (réemploi, création...) - Dominique BERNIER, 4 chemin des Pins - 06.12.32.63.78
- Maintenance et travaux de plomberie, tuyauteries industrielles, soudures tig acier/inox CLAUDON Maximilien 59, route des cascades - 06.79.75.12.49
- Plâtrerie - Michel et Rémi RAUCY - 3, Chemin du Bois le Renard
- Info-B.C. - en lien sur le site www.tendon.fr
- Garage de la Poirie - Sébastien PARADIS - 5 Chemin de la Poirie
- Le Presbytère (Escape Game et restauration)Théotime BERNARDIN 16, rte des cascades 88460 Tendon - 07.67.37.68.69
- PEP Sous Fil : Marie Jeanne DESEINT - 10 Chemin de la Poirie
- Le Petit Todas Gourmand - Victorine DIDIER - 11, ch de la Moulure
- Edith Top Services (Entretien, ménage et nettoyage) 06.84.23.36.15
- Ostéopathe animalier, éducation canine etc - Mathias COURAPIED 06.31.83.53.93
- La princesse au petit pois - Tapissier - Ateliers créatifs - 06.03.70.76.63

- Le Relais Fermier - 13, Route des Cascades

- « L'Atelier du Faing Janel » Magali BABEL 25, Chemin du Faing Janel
- Artiste peintre Marie RUBBEN - Chemin des Meix Mourés

- Forestiers - André et Cédric LALEVEE - 9, Chemin des Pschées
- « D'une branche à l'autre » - Gabriel POIROT - 1 Chemin de la Haie

LES AGRICULTEURS DU VILLAGE

- BABEL Damien* - 25, Chemin du Faing Janel
- BABEL Nicolas* - 25, Chemin du Faing Janel
- BARADEL Jean-François* - 33, Chemin de la Bisoire
- CLAUDE Céline* - 1, Chemin de la Bisoire
- GAEC de la Moulure* - 31, Chemin de la Moulure
- GODARD Maud* - 29, Chemin de la Bisoire
- GUGGENBUHL Solange* - 19, Chemin du Faing Janel
- SCEA de Raiebois* - 28, Chemin des Ronds Champs
- VILLAUME Lionel* - 14bis, Chemin du Fossard



LES HEBERGEURS DU VILLAGE

- FAB'S SCI* - 25 rte des cascades 06.63.86.94.57
- AUBERGE DE LA POIRIE* -67, Route des Cascades, 03.29.23.22.22
- LES CHALETS DE CATHY* - Jean-Claude BLAISON, Chemin des Pschées, 03.29.66.23.35
- SCI HUIBO* 3, Chemin du Faing Janel
- MAMYVONNE* 4, Rue de la Clé, 03.29.66.69.99
- VOSGES BLEU VERT* 29 Bis Chemin des Ronds Champs, 06.84.67.19.60

LES GITEURS AU VILLAGE

- Damien BABEL* - 25 Chemin du Faing Janel
- Gérard CUNIN* - 31 Chemin des Ronds Champs
- Solange GUGGENBUHL* - 19 Chemin du Faing Janel
- Annette BEGEL* - 69 Route des Cascades
- André PIERRON* - Le Faing Janel
- Eddy FONTAINE* - Chemin de la Scie

LA VIE DES ASSOCIATIONS





Association Familiale de Tendon Faucompierre

Une année 2025 riche et une belle dynamique pour 2026

L'année 2026 est lancée ! Après une année 2025 riche en émotions et en beaux moments de partage, notre ambition reste intacte : créer du lien, animer nos communes et permettre à chacun de vivre des instants conviviaux et inoubliables.

Que vous soyez adhérents de longue date ou que vous envisagiez de nous rejoindre, notre porte vous est grande ouverte. Ensemble, continuons à faire rayonner nos villages ! Nous vous souhaitons une année 2026 créative, solidaire et surtout joyeuse.

Assemblée Générale 23 janvier 2026

Grâce à un diaporama soigneusement préparé et chargé d'émotion, nous nous sommes replongés dans les temps forts de l'année 2025.

Puis place à la gourmandise et à la convivialité ! Autour d'une délicieuse galette des rois accompagnée de cidre, nous avons couronné nos rois et nos reines dans une ambiance joyeuse, ponctuée de rires et de bonne humeur — un vrai moment de fête à l'image de notre association.

Flash-back en quelques mots accompagné d'images pour raviver l'émotion

Bilan moral des activités 2025 Carnaval – 1er mars 2025

Le carnaval a une nouvelle succès avec les ateliers tatouages, le photomaton et le grand défilé sur tapis rouge, le tout dans une ambiance pleine d'enthousiasme. L'après-midi s'est poursuivi par une boom très appréciée des enfants.



fois rencontré un franc maquillage et



Le concours de beignets, moment gourmand et convivial, n'a malheureusement pas réuni beaucoup de participants cette année. Nous encourageons chacun à tenter sa chance lors de la prochaine édition !

Repas des aînés – 13 avril 2025

Pas moins de 36 invités se sont retrouvés pour partager ce moment convivial autour d'un savoureux repas préparé par la boucherie JPA.

Bien plus qu'un simple déjeuner, cette rencontre est un véritable temps d'échange et de bonheur partagé, permettant à chacun de rompre l'isolement et de renforcer les liens qui nous unissent. L'ambiance, portée avec enthousiasme par Marie et Gérard, a enchanté l'ensemble des convives et contribué à faire de cette journée un très beau souvenir.



Groupement de fleurs et replants Bio

Notre groupement de fleurs et de replants bio a, cette année encore, rencontré un vif succès avec 36 commandes enregistrées fin mars. Les livraisons, organisées à la mi-mai — période idéale pour les plantations — ont permis à chacun de repartir avec des plants de grande qualité pour embellir jardins et potagers.

Nous avons le plaisir de travailler avec des partenaires locaux :

 Jérôme Balland à Frémifontaine pour les légumes bio

 Les Bruyères à Remiremont pour les fleurs



Les commandes ont été soigneusement préparées dans la salle de Tendon avant leur distribution aux adhérents.

Ce groupement séduit par son excellent rapport qualité-prix, tout en privilégiant les circuits courts, avec des plants cultivés localement et parfaitement adaptés à notre climat.

 Pour vos prochaines commandes, des

flyers sont disponibles sur simple demande auprès d'un membre du bureau ou par mail.

Fête des adhérents – 30 mai et 1er juin

Les adhérents étaient invités à se rendre au Relais Fermier afin d'y retirer un bouchon pour le vin ou la bière et de participer au tirage au sort. La gagnante, Dominique Chéry, s'est vue remettre un magnifique panier garni de produits locaux, généreusement offert par le Relais Fermier de Tendon. Un grand merci à Sabine pour sa générosité et son précieux soutien.



Vide-grenier – 24 août 2025

Le dimanche 24 août 25, il y avait 50 réservations avec environ 380 m linéaires, c'est un bon métrage, puisque nous avons décidé de mettre les places à 4 mètres de profondeur avec un minimum de 5 m.

linéaire pour offrir plus de confort aux personnes qui exposent et faciliter la mise en place le matin.



La restauration a tourné à plein régime cette année, et les retours sont unanimes :

- Le confort : Grâce à la nouvelle cuisine, l'équipe a pu travailler dans des conditions optimales, offrant ainsi une meilleure qualité de service et un confort inégalé.
- Un lieu unique : Un immense merci à La Halle, dont le cadre continue de charmer nos participants et de faciliter l'organisation de tels moments de convivialité.



Quelques chiffres : Chiffre d'affaires de 4063.19€ (3058.10€ en 25) et un résultat de 2597.34€, un résultat très satisfaisant, une des meilleures années.

On remercie les adhérents qui sont venus nous prêter mains fortes, il y a eu Mélanie et Laurent Mougel et Eve Triboulet, et nos conjoints et enfants. Merci à eux, ils nous ont bien aidés pour le bon fonctionnement de cette journée.



Sortie familiale – Bowling le 28 novembre

Une magnifique soirée au Sport Bowling d'Épinal qui a débuté par la remise des superbes chaussures... avant de laisser place au jeu !

Entre strikes, spares, éclats de rire et quelques lancers plus hésitants, tous les ingrédients étaient réunis pour passer un moment inoubliable.

L'ambiance conviviale s'est prolongée autour d'un délicieux buffet, réapprovisionné tout au long de la soirée, où le salé et le sucré ont régalé petits et grands.



🏆 **Voici le podium de la soirée :**

🥉 Jean-Paul Tissier – 221 points

🥈 Jérémy Hanesse Ramond – 226 points

🥇 Mattéo Baccilieri – 231 points

Bravo à tous les participants pour leur bonne humeur et ce très beau moment de partage !

Saint-Nicolas 5 décembre

Cette année, l'Amicale Laïque et l'Association Familiale se sont réunies pour offrir aux enfants un bel après-midi de Saint-Nicolas. Après le traditionnel passage dans chaque classe de l'école, petits et grands se sont retrouvés à la salle polyvalente pour assister à un spectacle... et quel spectacle ! La magie était au rendez-vous, émerveillant les enfants — et qui sait, peut-être a-t-elle fait naître quelques vocations 😊.



L'après-midi s'est poursuivi autour d'un goûter convivial dans une ambiance joyeuse et chaleureuse, pour le plus grand bonheur de tous.

Lire et faire lire

Reprise des séances en septembre avec six lecteurs bénévoles pour huit enfants. Ces rencontres intergénérationnelles ont lieu chaque lundi et sont toujours très appréciées.



Évolution des services aux adhérents



Face à la baisse du nombre de participants, le groupement d'achat de fioul a été arrêté.

En revanche, une nouvelle initiative verra le jour : une commande groupée de pellets sera proposée courant mars. Selon le succès rencontré, ce dispositif pourra être reconduit et développé dans les années à venir.

Groupement de fosse septique

L'opération de groupement pour l'entretien et les travaux de fosses septiques a rencontré un vif succès cette année. Grâce à la mutualisation des demandes, 26 adhérents ont pu bénéficier de tarifs préférentiels et d'un service coordonné.

- L'entreprise retenue : Suite à un appel d'offres rigoureux, c'est la SARL Du Sautez qui a été sélectionnée pour réaliser les interventions.
- Un modèle gagnant : Ce système de groupement est de plus en plus plébiscité par nos membres, car il permet de réaliser des économies d'échelle significatives par rapport à des devis individuels.



Renouvellement du bureau

Tous les membres sortants se représentent et nous avons le plaisir d'accueillir Chloé Viry au sein de l'équipe.

Composition du bureau :

Présidente : Sandrine Villaumé

Vice-président : Jérémy Hanneke Ramond

Secrétaire : Cyrille Ritter

Secrétaire adjointe : Christelle Collot

Trésorier : Gérard Vauchel

Vice-trésorière : Amandine Leroy

Membres actifs : Aurélie Resende, Valérie Claudon, Marie-France Rubben, Chloé Viry



Nous lançons un appel à toutes les personnes souhaitant nous rejoindre : bonne ambiance garantie et beaux moments de vie associative à partager !

Calendrier des manifestations 2026

- Carnaval : 7 mars
- Repas des aînés : 19 avril
- Commande de fleurs et replants bio : fin mars (livraison semaine 20)
- Fête des adhérents : 6 et 7 juin
- Vide-greniers : 23 août
- Sortie familiale : date à définir
- Saint-Nicolas : 4 décembre
- Commande groupée de pellets : courant mars



Prêt(e) à faire partie de l'équipe ? N'hésitez plus et venez nous rencontrer !

-  **Par mail** : assofam.tf@gmail.com
-  **Par téléphone** : 03.29.37.65.43



AMICALE LAIQUE

Créée en 1985, l'Amicale Laïque de Tendon, conformément à ses statuts fondateurs, a pour vocation de proposer des activités éducatives périscolaires, de soutenir les moyens pédagogiques et de favoriser les liens d'amitié entre ses membres.

En collaboration étroite avec l'équipe enseignante, l'Amicale a soutenu financièrement plusieurs projets permettant aux enfants de l'école de participer à de nombreuses activités enrichissantes :

- Festival " Graines des toiles" à Gérardmer
- La venue de " Handisport" pour sensibiliser au handicap
- Le Semeur de sons
- Spectacle de la MAiF sur la philosophie des risques.
- Intervention de conférence PlanèteMômes sur les arts et sur le Moyen-âge
- Scènes Vosges : "Roulez Tambou" et " ballon maudit"
- Sortie à Ardoise Verte
- Projet cirque "Balles et Art" : une semaine complète d'interventions pour toutes les classes, avec un chapiteau sur place, se clôturant par un spectacle donné devant les familles

L'amicale verse également une subvention au foyer socio-éducatif du collège du Tholy où sont scolarisés de nombreux jeunes Todas.

La 40^e Fête du Pain aux fruits et de l'Artisanat

Afin de financer ses actions, l'association a organisé le 20 juillet 2025 la 40^e édition de la Fête du Pain aux fruits et de l'Artisanat.

Grâce à l'investissement de chacun, et notamment de nos nombreux bénévoles, cette édition anniversaire a rencontré un très beau succès. Pour célébrer cet événement, une bière au pain a été spécialement élaborée par un brasseur local. Un feu d'artifice ainsi qu'un concert sont venus clôturer cette journée festive le dimanche soir.

Les bénévoles ont été chaleureusement remerciés avec un maillot commémoratif et une bouteille de bière au pain. Une belle manière de célébrer quarante années d'engagement au service de notre commune.

Le public, fidèle au rendez-vous, revient chaque année partager ce moment de convivialité et de simplicité qui fait la richesse de la vie de notre village de montagne.



Notez dès à présent la date de la 41^e édition : **19 juillet 2026** ! Les bonnes volontés sont les bienvenues pour le montage la semaine précédente, la réalisation de tartes pour le jour J et le rangement le lundi suivant, suivi du traditionnel repas des bénévoles. N'hésitez pas à rejoindre notre équipe !

Les temps forts de l'année

Samedi 8 février : La traditionnelle sortie cinéma a rassemblé près de 30 participants faute de films attractifs.

Samedi 19 avril : Les enfants sont partis à la recherche des œufs et cloches de Pâques. L'après-midi s'est poursuivie autour d'un goûter convivial à la cabane prêtée par les chasseurs, que nous remercions chaleureusement.



Samedi 7 juin : La journée famille s'est tenue dans une ambiance conviviale, avec un repas autour d'un cochon grillé à la broche. Les traditionnels jeux gonflables ont laissé place à un tournoi réunissant enfants et adultes en équipes mixtes, favorisant échanges et bonne humeur.

Week-end du 4-5 octobre : La sortie adultes s'est déroulée en Alsace à l'occasion de la Transhumance, rebaptisée cette année « Transhumide » en raison d'une météo

capricieuse. La pluie n'a toutefois en rien entamé la convivialité du week-end avec près d'une quarantaine de personnes. Au retour, une petite bière d'amitié a été prise à la brasserie La Bonholi, accompagnée d'une visite.



Vendredi 21 novembre : L'assemblée générale s'est tenue en présence de Monsieur et Madame Renaud, anciens professeurs des écoles partis en 1986. Nous avons été très heureux de les accueillir et de partager ce moment avec eux.

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, et leurs enfants ayant quitté l'école primaire depuis déjà quelque temps, Vincent MOUHAT et Gabriel POIROT ont souhaité passer le relais au sein du bureau de l'Amicale Laïque. Au nom de tous les membres de l'association, nous les remercions très chaleureusement pour leur engagement et le temps précieux qu'ils ont consacré à l'association.

Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux parents, Fabrice BADONNEL et Benjamin VIARD, qui rejoignent l'aventure avec enthousiasme.

Le bureau fraîchement élu s'est réuni rapidement afin de répartir les rôles et d'assurer la continuité des actions menées jusqu'à présent. La volonté de poursuivre le travail accompli par nos prédécesseurs, qu'ils soient récents ou plus anciens, s'est fait sentir naturellement.

La convivialité était au rendez-vous lors de cette assemblée, et nous mettrons tout en œuvre pour qu'elle continue de guider nos actions tout au long de l'année, notamment lors des différentes manifestations à venir.



Samedi 13 décembre : Malgré quelques petites péripéties, nos adolescents ont pu profiter d'un agréable moment de détente à l'espace Game Park de Chavelot, autour d'un repas et des différentes activités proposées sur place. Cette sortie conviviale a été particulièrement appréciée par l'ensemble des participants. Merci aux accompagnants.

Vendredi 5 décembre : Les écoliers ont reçu la visite de Saint Nicolas et du Père Fouettard. La journée s'est poursuivie par un spectacle et un goûter à la salle polyvalente, organisés conjointement avec l'Association Familiale.

Mercredi 24 décembre : L'année s'est clôturée par la traditionnelle visite du Père Noël auprès des 90 aînés de Tendon.

Vous souhaitez adhérer à l'association ? N'hésitez pas à contacter un membre du bureau : vous serez accueillis avec plaisir.

Le bureau :

<p>-Président : Damien LATHUILLIERE (06 64 94 89 35) -Vice-président : Benjamin VIARD -Trésorière : Sophie SIMONIN -Trésorier adjointe : Fabrice BADONNEL - Secrétaire : Nicolas MAIRE -Secrétaire adjointe : Charline CLAUDON</p>	<p><u>-Membres actifs (et même très actifs) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Adrien BACKSCHEIDER - Christophe DEMANGEON - Hélène LEMAIRE - Laurent MOUGEL - Damien THIMONT - Irène VILLAUME
--	--

Toute l'équipe de l'Amicale Laïque vous souhaite une joyeuse année 2026 et vous dit à très bientôt.

Amicalement
Damien



Amicale des sapeurs-pompiers de Tendon

L'amicale des sapeurs-pompiers de Tendon vous présente ses meilleurs vœux pour l'année **2026**, qu'elle vous apporte santé, bonheur et réussite dans tous vos projets.

L'année dernière a été une nouvelle fois bien remplie d'animations.

La première manifestation s'est déroulée le dimanche 18 Mai pour notre **4^{ème} marche gourmande de producteur** qui satisfait le plus grand nombre de nos participants de 243 adultes et 30 enfants, dans une ambiance chaleureuse.



Ensuite nous nous sommes retrouvés pour le traditionnel **feu de st Jean** le 28 juin, toujours dans une ambiance très conviviale pour déguster un pot au feu. Auquel nous avons accueilli 180 adultes et 20 enfants.

La chavande cette année représentait la lettre **T** de Tendon



La dernière manifestation était le téléthon qui a encore cette année été un succès, marche nocturne avec 50 marcheurs et la formule patates, chique, jambon qui a rassasié 80 personnes ce qui nous a permis de redonner 1699 euros à **l'AFM TELETHON**.



Je tiens à remercier nos sapeurs-pompiers retraités, nos compagnes, l'ensemble du groupe et félicite aussi les jeunes pour leur implication et leur énergie.

Le président

Julien Pierre

CLUB DES CASCADES

Le Club des Cascades est toujours en pleine activité !

Le bureau est composé ainsi :

Présidente : Gisèle PARADIS

Vice-Présidente : Francine THIRIAT

Secrétaire : Suzette CHARTON

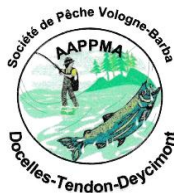
Trésorière : Francine GUILLEMENOT

Les membres du Club se réunissent tous les jeudis après-midi à partir de 14h00 à la salle polyvalente de Tendon pour jouer aux cartes, discuter et passer du bon temps.

Venez les rejoindre ! Ils vous accueilleront avec plaisir, que vous veniez de Tendon ou des communes environnantes.

Vous pouvez contacter Gisèle PARADIS au 06.24.36.80.81





AAPPMA Docelles-Tendon-Deycimont

Une année 2025 très satisfaisante pour les disciples de St Pierre avec des niveaux d'eau acceptables qui auront permis aux 185 possesseurs (toutes catégories confondues) de cartes de pêche de se faire plaisir sur nos magnifiques parcours de pêche (Vologne, Barba, Scouet). Une augmentation significative de 3.35 % / 2024, très encourageante, qui confirme la bonne santé de notre association. Les alevinages de Mars et Mai avec un total de 440 kg de truites Fario uniquement, déversées dans nos rivières (soit + de 1'700 salmonidés !!) ont dû éviter à nos adhérents de ne pas rentrer...Fanny. Une saison encore chargée pour les membres du CA avec une multitude d'activités, tant sur le plan purement piscicole, que leurs présences aux diverses manifestations organisées dans nos villages. Retenons principalement quelques moments forts.

- Notre repas dansant le 8 février à Docelles avec 190 convives !
- Notre AG le 14 à Docelles, un moment important de la vie de notre association.
- Ouverture de la saison de pêche le Samedi 8 Mars avec notre indémodable et célèbre casse-croûte au feu de bois.
- Remise en eau de milliers d'alevins issus de notre écloserie de Xamontarupt en Mars et Avril sur Docelles, Xamontarupt, Tendon et Deycimont.
- Remise d'alevins en Avril avec les enfants de la garderie de Tendon.
- Après-midi pêche à Docelles avec tous les enfants de l'école du village le 26 Mai.
- Fête de la Pêche le 1^{er} juin dans un étang privé de Cheniménil avec la présence de 32 enfants des écoles primaires de Docelles, Faucompierre, Tendon et Deycimont.
- Après-midi pêche à Xamontarupt le 10 juillet avec 8 pensionnaires d'Ozanam de Cheniménil.
- Réfection de la prise d'eau de nos étangs à notre écloserie en Octobre nécessitant près de 100 h de travail.
- Atelier pêche à la garderie de Tendon en Novembre.

Bonne et belle année 2026 à toutes et à tous ! P. HARMAND



Ouverture de la Pêche le 8 Mars 2025



Fête de la Pêche le 1^{er} juin 2025

Association Ding Dingue Deuch



L'année a commencé par notre AG qui s'est tenue au restaurant « les Ménestrels » au haut du têt.

Au mois de mai, nous avons participé au rassemblement de 2cv organisé par l'association « plein pieds sur scène » à Xertigny. Après un superbe rallye promenade qui nous a fait découvrir l'ouest du département, nous avons terminé le week-end dans une ambiance musicale et chaleureuse qui reflétait totalement l'esprit Deuchiste.

Nous n'avons pas raté non plus la traditionnelle Bénédiction de la Saint Christophe au Haut du têt.

Vincent



Halle Terre Native, une association droite dans ses bottes.

Halle Terre Native, (association loi 1901) c'est un collectif de paysans et artisans amoureux de leur terre. Un collectif citoyen de femmes et d'hommes dynamiques, soucieux de garnir nos tables de produits de qualité avec un objectif commun, dynamiser ou redynamiser notre petit coin de terre.

Halle Terre Native, ce n'est pas seulement le marché bio hebdomadaire, mais aussi des manifestations culturelles, un repas paysan en fin de saison, des animations pédagogiques pour enfants et adultes au sein des fermes et sur le marché.

- la fabrication de pain avec Mathieu
- des animations nature avec Noémie sur le marché
- des ateliers d'initiation à la greffe, ou à la taille d'arbres fruitiers chez Nicolas à Xamontarupt
- des ateliers et visites autour de la culture des tomates et des herbes chez Laure et Loïc, à Faucompierre.
- des actions éducatives autour de l'environnement chez Anne-Lise et Johan.


(...)

C'est la participation à des débats citoyens autour des enjeux agricoles et alimentaires en France et dans le monde.

C'est aussi un partenariat avec des compagnies de théâtre, festivals, établissements scolaires. (...)

Si vous n'êtes encore jamais passés au marché, même si vous n'avez besoin de rien, venez faire les curieux un de ces samedis, vous verrez, c'est sympa.



Avec le soutien de la Croix Rouge Française 
 Au profit de la recherche sur les cancers de l'enfant

STARS D'UN SOIR

GERARDMER
 ESPACE L.A.C

Avec la participation de Alain Slim, Clément Demangel et Mlle Serge



45 € place adulte avec apéritif
 30 € place enfant
 Boissons en supplément



Renseignements :
 06 84 57 26 65
 contact@starsdunsoir.fr

Repas et spectacle

28 mars 2026 | 29 mars 2026
 19h00 | 12h00

INSCRIPTIONS

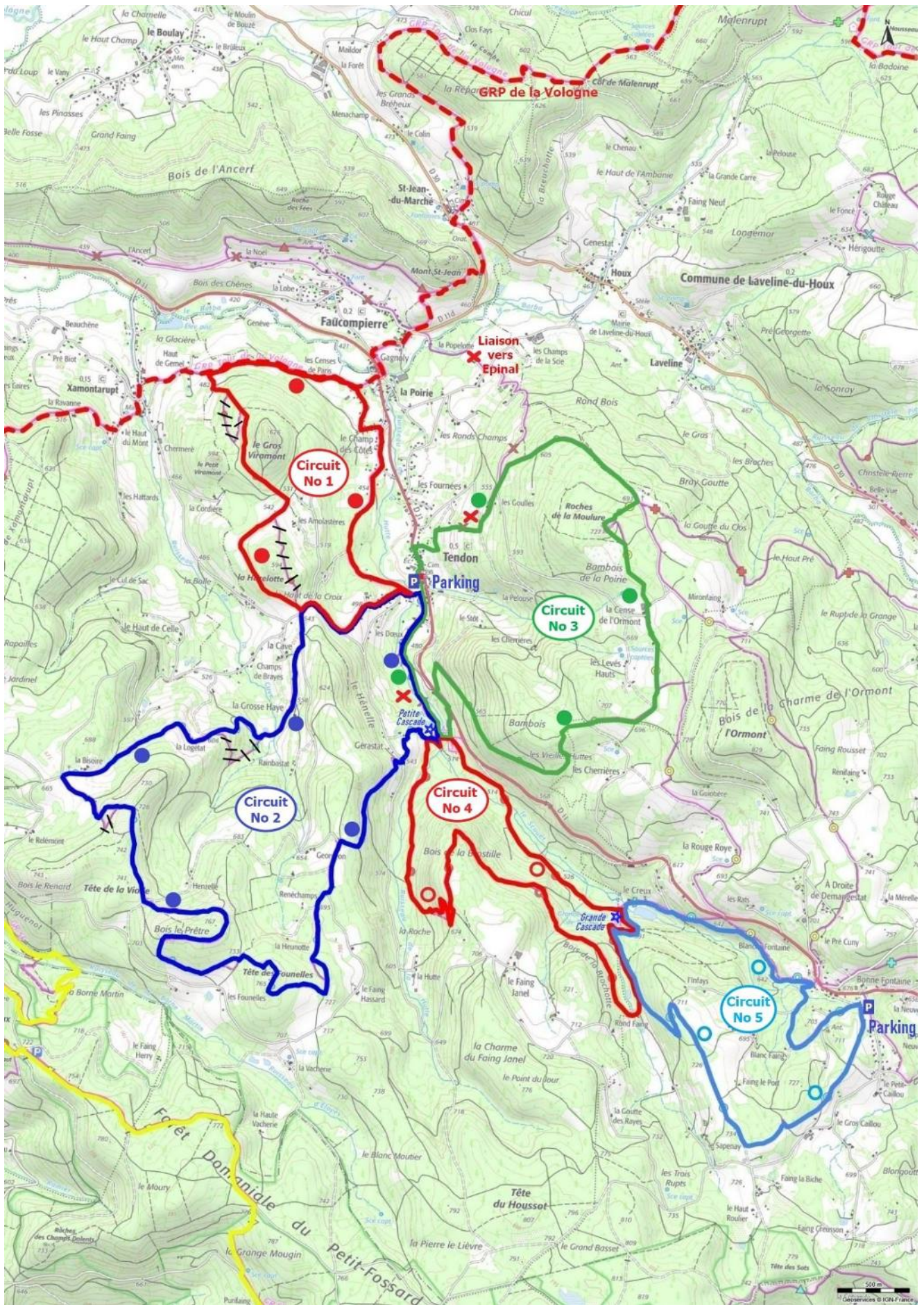


<https://shorturl.at/D3hCu>



Cuisine d'1 jour...





1- Circulaire de Viramont

Balisage : Disque rouge ●

Distance : 6.8 km
Durée : 2 heures
Dénivelé : 160 m

Les passages en forêt alternent avec les paysages ouverts qui offrent une vue dégagée sur les hameaux de Tendon.

Départ : Parking Mairie de Tendon

2 - Circulaire de la Tête des Founelles

Balisage : Disque bleu ●

Distance : 12,5 km
Durée : 4 heures
Dénivelé : 340 m

La plus longue des boucles, pour marcheur aguerri. Sur le trajet : la Tête des Founelles, la Tête de la Violle, la Petite Cascade.

Départ : Parking Mairie de Tendon

3 - Circulaire des Roches de la Moulure

Balisage : Disque vert ●

Distance : 8.6 km
Durée : 3 heures
Dénivelé : 260 m

Un relief impressionnant d'énormes blocs de granit étrangement empilés.

Passage à la Petite Cascade

Départ : Parking Mairie de Tendon



4 - Circulaire des Cascades

Balisage : Anneau Rouge ○

Distance : 7.5 km
Durée : 2 heures 30
Dénivelé : 240 m

Une boucle qui passe aux 2 cascades et au Rocher de la Brostille, point de vue sur le village.

Départ : Parking Mairie de Tendon

Liaison **X** (1km) jusqu'au départ du Circuit à la Petite Cascade

5 - Circulaire de Bonnefontaine

Balisage : Anneau bleu ○

Distance : 7.2 km
Durée : 2 heures
Dénivelé : 190 m

Un parcours en forêt pour arriver à l'étang, puis au pied de la Grande Cascade que l'on pourra admirer en la remontant sur toute sa hauteur.

Départ : Parking du Col de Bonne Fontaine

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE L'ANNEE 2026

JANVIER	23	Assemblée Générale, Association Familiale
FEVRIER	07 13	Sortie Cinéma, Amicale Laïque Soirée rencontre, IPAC
MARS	07 14 28 & 29	Carnaval, Association Familiale Assemblée générale Halle Terre Native Repas et Spectacle, Star d'un Soir, Espace L.A.C Gérardmer
AVRIL	15 19	Spectacle Association Les Fêlés du Local Repas des Aînés, Association Familiale
MAI	11 Sem 20 30	Chasse aux œufs, Amicale Laïque Livraison plants, Association Familiale Marche solidaire CCFD
JUIN	06 06/07 07 20	Journée Familiale, Amicale Laïque Fête des adhérents, Association Familiale Marche caritative, Caisse locale Groupama Bruyères Repas de la Saint-Jean, Amicale des Pompiers
JUILLET	19	Fête du Pain aux fruits et de l'artisanat, Amicale Laïque
AOUT	23	Vide-grenier, Association Familiale
SEPTEMBRE	<i>A définir</i>	Sortie Familiale, Association Familiale (A définir)
OCTOBRE	<i>A définir</i>	Sortie adultes, Amicale Laïque
NOVEMBRE	<i>A définir</i>	Assemblée Générale, Amicale Laïque
DECEMBRE	04 05 06 24	Saint-Nicolas, Association Familiale Téléthon, Amicale des Pompiers Repas des Aînés, Commune Visite du Père Noël aux Anciens, Amicale Laïque
Janvier 2027		Assemblée générale, Association Familiale

Marché Bio 2026 (saison 6) Tous les samedis matin de 10h à 12h30 – Sous la Halle

Dates Collectes de Sang 2026 –Salle polyvalente LE THOLY-

Entre 16h et 19h 30

Le mercredi 14 janvier

Le lundi 20 avril

Le jeudi 9 juillet

Le vendredi 18 septembre

Le jeudi 19 novembre